

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2020-03-05 du 5 mars 2020 portant modification de la composition d'un groupe de travail du Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

NOR : SSAX2030159X

Le Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36, 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu le règlement intérieur du comité national modifié ;

Vu les articles 65 à 68 du règlement intérieur du Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique du 7 novembre 2006 modifié ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2019 portant nomination au Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu la délibération n° 2020-01-05 du 17 janvier 2020 portant création et composition d'un groupe de travail du Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. De modifier la composition du groupe de travail n° 5 relatif à l'élaboration de propositions sur la convergence des offres d'interventions entre l'AGEFIPH et le FIPHFP, en insérant au 2 de la délibération n° 2020-01-05 du 17 janvier 2020 le nom de : Mme Servane GILLIERS-VAN-REYSEL.

2. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du FIPHFP et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2020-03-05 du 5 mars 2020 portant création et composition d'un groupe de travail du Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Nombre de présents au moment de la délibération : 17.

Votants : 17 (14 + 3 pouvoirs).

Abstentions : 0.

Nombre de voix « Pour » : 17.

Nombre de voix « Contre » : 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 5 mars 2020.

La présidente,
FRANÇOISE DESCAMPS-CROSNIER

Le directeur,
MARC DESJARDINS